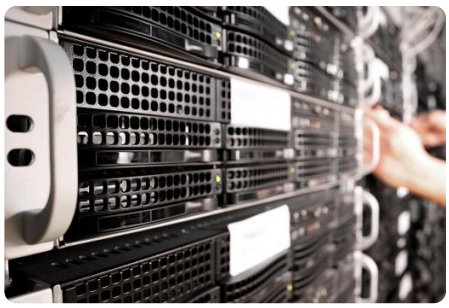
Administrateur en Infrastructure IT (H/F/X)



Informatique - Numérique | Coordination et encadrement

Durée	Tranche d'âge	Finalité	Pratique en entreprise / Alternance	Métier en pénurie / Fonction critique
2 ans	18 à 25 ans 25 ans et +	Diplôme	Oui	Non

Chaise de bureau, écrans d'ordinateur, souris et clavier,... c'est une combinaison que vous appréciez ? Réseaux informatiques, OS, Linux, logiciels, Cloud sont des mots qui vous sonnent familiers ? Vous avez probablement toutes les connaissances de base pour cette formation d'Administrateur en infrastructure IT.

L'Administrateur et l'Administratrice en Infrastructure IT sont responsables de la bonne installation, du bon fonctionnement et de la qualité des **infrastructures informatiques et réseaux**. Ils gèrent le Hardware : serveurs, ordinateurs, et le Software : systèmes d'exploitation (OS), réseaux. Ces Administrateurs sont capables d'implémenter et d'intégrer les données et les technologies modernes liées à des réseaux et des systèmes IT avec toute **sa connectique et ses composantes** électroniques. Ils connaissent les bases du modèle OSI et des normes IEEE, EIA/TIA.

Au cours de cette formation, les apprenants Administrateur et Administratrice Infrastructure IT vont développer leurs connaissances du monde informatique et de ses composants dans le but de remplir les missions liées à cette fonction :

- **Gérer des systèmes d'exploitation** : gestion des OS, utilisation de commandes complexes et de différents programmes de diagnostic, paramétrage de systèmes de sauvegarde, de systèmes de sécurité et de cryptage ainsi que d'autres scripts.
- **Administrer un réseau convergent informatique** : gestion d'un **réseau LAN** grâce aux protocoles TCP/IP, installation des composants hardware du réseau, tests de fonctionnement.
- **Administrer des systèmes et des services d'infrastructures IT émergentes** : partager des informations entre différents appareils, développer des serveurs, automatiser des procédures logiciel.
- **Assurer la maintenance d'infrastructures IT simples** : analyser, diagnostiquer et résoudre des incidents, des pannes de type hardware et software. Intervenir sur ces pannes à distance et de manière sécurisée.
- **Produire des solutions utilisant des structures de données** : exploiter les bases de données, utiliser les outils nécessaires à l'exploitation de ces bases de données mais aussi à leur sauvegarde et à leur sécurité.
- **Collaborer avec des partenaires à l'amélioration d'une infrastructure IT émergente** : assurer une **veille sur les évolutions** technologiques du secteur afin de développer et d'améliorer les infrastructures en place.

L'Administrateur et l'Administratrice en Infrastructure IT collaborent tant avec de petits clients qu'avec de grosses entreprises. Ils assurent également des fonctions de conseil, de formation et d'assistance technique auprès des utilisateurs ou clients et assistent techniquement les gestionnaires d'infrastructures.

Alors si vous souhaitez devenir un ou une Boss en informatique, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

Pratique en entreprise ?

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

- de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.
- sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h, non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

 - 250 heures en 1ère année
 - 250 heures en 2ème année

Débouché(s) métier(s)

Consultant indépendant / Consultante indépendante
Employé / Employée dans une entreprise spécialisée
Employé / Employée dans une entreprise généraliste (service informatique)

Débouché(s) future(s) formation(s)

Administrateur Réseaux et Systèmes *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-reseaux-et-systemes)*

Administrateur spécialisé en Cloud Computing *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-specialise-en-cloud-computing)*

Administrateur en IoT (objets connectés) *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-en-iot-objets-connectes-0)*

Point(s) fort(s)

Contact client Métier d'avenir Travail en autonomie ou en équipe Travail au bureau et sur le terrain

Finalité

Diplôme de la formation en Coordination et Encadrement homologué par la Communauté française

Aptitudes

L' Administrateur et l'Administratrice en infrastructure IT doivent faire preuve de nombreuses aptitudes pour mener à bien ses missions :

- **Attention** : rester concentré sur sa tâche
- **Autonomie** : capacité de se prendre en charge dans la gestion de ses tâches en fonction de son degré de responsabilités
- **Esprit d'analyse** : analyser les problèmes pour les solutionner, hiérarchiser les problèmes dans un esprit de logique et de gestion efficiente
- **Faculté d'adaptation** : capacité importante à intégrer les infos et les changements
- **Rigueur** : réaliser l'ensemble des ses tâches avec soin et minutie
- **Patience** : être capable de chercher les solutions avec calme et maîtrise de soi
- **Ingéniosité** : trouver des alternatives pour aboutir à des solutions

Programme

1ère année :

- X71/25 Anglais (20h)
- X71/25 Bases réseaux - protocoles (60h)
- X71/25 Operating System et Logiciels (104h)
- X71/25 Labo diagnostique et maintenance (rapport de stage) (100h)
- X71/25 Système LINUX (44h)

2ème année :

- X71/26 Anglais (40h)
- X71/26 Technologies de maintenance et services (68h)
- X71/26 Initiation au traitement des données (28h)
- X71/26 Gestion des systèmes et services informatiques (72h)
- X71/26 Technologies virtualisation et Cloud Computing (64h)
- X71/26 Initiation à la gestion de solutions et de services IT (24h)
- X71/ 26 Gestion de projets SSIT et coaching TFE (32h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

- Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(https://www.enseignement.be/parcours-dapprentissage/secondaire-ordinaire/inscription/obligation-scolaire#c5563) ordinaire/inscription/obligation-scolaire#c5563)* ;
- Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :
 - Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;
 - Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;
 - Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

- L'inscription aux cours est ouverte **jusqu'à 3 mois après le début des cours** *(https://www.ifapme.be/actualites/dates-rentree)*. Il est possible de s'inscrire à certaines formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.
- **Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 350 et 450€ ou plus.
- Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation : consultez les modalités d'inscription pour l'année 2026-2027 *(https://www.ifapme.be/inscriptions2026)*.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

- votre **carte d'identité** ;
- une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;
- si vous êtes demandeur d'emploi et que vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/penurie) (https://www.ifapme.be/penurie)*, une **attestation d'inscription au FOREM** *(https://www.leforem.be/)* pour profiter d'une éventuelle dispense.

Trouver un stage

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.
Pour préparer votre convention de stage ou en cas de difficultés pour trouver une entreprise-formatrice, contactez un Service Alternance IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

- votre carte d'identité
- la preuve de votre inscription à la formation.

Sites de formation

The Gate, Liège - Château Massart, Villers-le-Bouillet, Charleroi - Site E6K.